



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Agenda 21 local, outil de développement durable à Saint-Félicien,
Importante session d'information publique à Saint-Félicien ce soir

Saint-Félicien, 30 novembre 2005 – Les jeunes, les moins jeunes, les représentants d'organismes et d'entreprises de Saint-Félicien, sont invités à une importante session d'information publique, ce soir, **mercredi le 30 novembre 2005 à 19 heures 30**, à la salle du Conseil de Ville de Saint-Félicien. Cette session d'information vous aidera à mieux comprendre et à prendre part à la démarche d'Agenda 21 local qui guidera des changements en matière de développement municipal en y intégrant le développement durable.

Faire un Agenda 21 local, c'est élaborer un plan d'action impliquant autant le présent que le futur. Ce plan d'action proposera des grandes orientations et des projets concrets qui seront pris en charge par des promoteurs et présenté au Conseil de ville en juin 2006, afin qu'il soit adopté et intégré. Ainsi, un Agenda 21 local, ça commence par les besoins et la vision de la population et ça se termine entre les mains de promoteurs et de l'administration municipale afin que l'application s'intègre complètement aux activités de la ville. C'est donc l'occasion unique pour vous de **prendre part aux décisions** et d'être présent pour le développement de votre localité. L'Agenda 21 local donne le pouvoir aux citoyens, maintenant, puisqu'ils sont au centre de la démarche.

Selon le comité de parrainage de Saint-Félicien, faire un Agenda 21 local, c'est *une façon efficace et audacieuse de rassembler toute la population (élus, entreprises privées, organisations publiques, organismes sans but lucratif) autour des enjeux qui concernent Saint-Félicien, afin de trouver ensemble des solutions concrètes et des grandes orientations pour assurer que son développement représente nos intérêts.*

Saint-Félicien est la première ville de la région à accueillir un tel projet. Il n'en tient qu'à vous pour qu'il devienne un exemple de développement durable au Québec. La population toute entière est au cœur même du projet et vous serez invités à plusieurs reprises en 2006, à venir exprimer votre vision et vos opinions.

Pour en connaître davantage sur le projet d'Agenda 21 local de Saint-Félicien, vous pouvez communiquer avec M. Robert Dumais, au 679-5412 poste 205. Il est à noter que la session d'information du mercredi 30 novembre sera télédiffusée sur le Canal Vox de Saint-Félicien.

Le projet d'agenda 21 local à Saint-Félicien est élaboré conjointement par les partenaires, le Centre québécois de développement durable (CQDD) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et rendu possible grâce à un financement multipartite provenant de la municipalité de Saint-Félicien et du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier, le gouvernement du Québec.

- 30 -

Source : Patricia Martin,
Chargée de projets, Centre québécois de développement durable, 29 novembre 2005